

PROGRAMME DE RECHERCHE EN PARTENARIAT SUR LA PRÉSERVATION ET L'AMÉLIORATION DE LA VALEUR NUTRITIVE DES ALIMENTS EN LIEN AVEC LA SANTÉ

OFFERT CONJOINTEMENT PAR :

- la Fondation des maladies du cœur Québec et Visez santé (FMCQ)
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ)
- le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
- le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies (FQRNT)
- le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ)

OBJECTIF DU PROGRAMME :

- Ce programme vise à inciter les chercheurs québécois œuvrant dans des champs disciplinaires variés à répondre aux besoins des partenaires et à proposer des recherches novatrices dans le but de préserver et d'améliorer la valeur nutritive des aliments tout au long de la chaîne bioalimentaire afin de réduire l'incidence des maladies liées à l'alimentation.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES :

- Un seul concours
- Programme d'une durée de trois ans
- Projet d'une durée maximale de trois ans
- Enveloppe budgétaire du programme : 1 880 000 \$
- subventions pouvant atteindre 150 000 \$ pour des projets de 2 ans et 225 000 \$ pour des projets de 3 ans pour les projets des axes 1 et 2. Pour les projets de l'axe 3, les subventions peuvent atteindre 100 000 \$ pour un projet de 2 ans et 150 000 \$ pour un projet de 3 ans.

ADMISSIBILITÉ :

- Les projets de recherche doivent satisfaire les conditions d'admissibilité décrites au chapitre 2 du guide d'appel de propositions. Seuls les chercheurs universitaires (CHU, CHUN, CHUT) ou de collège (CHC) peuvent être responsables d'un projet de recherche et soumettre une demande dans le cadre du présent programme.
- Le chercheur responsable ne peut présenter qu'UNE seule lettre d'intention dans le cadre du présent concours.

PIÈCES REQUISES (formulaires électroniques) :

- 1^{re} étape: - Lettre d'intention
- Curriculum vitæ du chercheur responsable
- 2^e étape: - Demande d'aide financière
- Curriculum vitæ de tous les chercheurs de l'équipe

DATES À RETENIR :

- Lancement universitaire : 21 avril 2011
- Dépôt de la lettre d'intention : 7 juin 2011 (16 h)
- Dépôt de la demande d'aide financière : 13 septembre 2011 (16 h)
- Annonce des résultats : fin octobre 2011

CONDITIONS LIÉES AU VERSEMENT DE LA SUBVENTION :

Les subventions accordées dans le cadre de ce programme de recherche sont conditionnelles :

- à l'acceptation par le chercheur responsable de réaliser le projet de recherche selon les objectifs et le calendrier établis dans la demande d'aide financière, avec les ressources financières accordées et dans le respect des conditions énoncées sur la fiche synthèse accompagnant la lettre d'annonce;
- Au dépôt d'une entente de recherche signée impliquant la ou les universités ou collèges concernés et la FMCQ, le MAPAQ et le MSSS couvrant, entre autres, la protection de l'information confidentielle, les droits de propriété intellectuelle et d'exploitation des résultats découlant du projet, les publications et la diffusion, et ce, en conformité avec le plan d'action en gestion de la propriété intellectuelle dans les universités énoncées par le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (voir annexe au guide d'appel de propositions).